EQUIVALENCE DE DIPLÔMES : LES BIOLOGISTES SE MOBILISENT

Compte Test - 2011-11-10 21:36:00 - Vu sur pharmacie.ma

L'Union de la profession libérale (UPL), regroupant pas moins de 8 syndicats de professions diverses, et le Syndicat national des médecins du secteur libéral (SNMSL) qui a rejoint les rangs du Conseil de l'Ordre des pharmaciens biologistes pour l'affaire des équivalences de diplômes. L'affaire oppose le Conseil de l'Ordre des pharmaciens biologistes au ministre de l'Education nationale, Ahmed Akhchichine. Pour l'Ordre, le ministre aurait accordé l'équivalence à un diplôme français (AFS) par une décision non conforme à la procédure légale. La décision en question comprendrait un vice de procédure. C'est pour cette raison que le Conseil a intenté un recours en annulation pour excès de pouvoir au tribunal administratif, en date du 17 mars 2011, contre la décision ministérielle. Selon Mohammed Naciri Bennani, président du SNMSL, le soutien inconditionnel des deux associations (l'UPL et le SNMSL) s'explique «par le risque qu'induirait l'application d'une telle décision pour la santé publique des citoyens et pour le bon fonctionnement du travail de médecins, le diagnostic du médecin pouvant être biaisé et ses recommandations hasardeuses si les données du rapport du biologiste sur lequel il se base ne sont pas exactes».

Un constat qui relève de l'absurde pour le comité des diplômés. Ces derniers affirment, que leurs titres respectent les normes internationales en matière de formation diplômante en biologie médicale. Pour eux, le Conseil de l'Ordre veut uniquement leur mettre les bâtons dans les roues en soulevant des problématiques purement terminologiques. Source: L'Economiste Editorial de Pharmanews n° 70 : Biologie médicale, une première juris "imprudence"!